



Achat immobilier et pression agence

Par **Pbond**, le **01/04/2019** à **13:48**

Bonjour

Des amis à nous cherchent à vendre leur appartement sachant qu'ils viennent de signer une promesse pour un nouveau bien par le biais d'une agence.

Nos amis n'ont pas signé d'exclusivité dans la vente de l'appartement.

Nous avons donc fait une offre en direct mais l'agence immobilière fait pression auprès de nos amis.

Nos amis se sentent dans l'obligation de passer par eux peur de ne plus avoir la maison.

Comment pouvons nous faire une offre hors agence sans les mettre en danger ?

Merci pour votre aide

Cordialement

Par **janus2fr**, le **02/04/2019** à **17:31**

Bonjour,

Si l'agence n'a pas un mandat exclusif et que vous-même n'êtes pas passé par elle pour découvrir ce bien à vendre, vous pouvez tout à fait traiter en direct avec le vendeur.

Par **Visiteur**, le **02/04/2019** à **21:43**

Bonjour

A la réponse de mon confrère, j'ajouterai que même moins contraignant que l'exclusif, le mandat simple permet de vendre en direct, mais l'acquéreur potentiel ne doit pas avoir découvert le bien à travers l'agence.

D'autre part, le vendeur doit communiquer l'identité de l'acquéreur à l'agence.

Par **janus2fr**, le **03/04/2019** à **07:28**

[quote]

A la réponse de mon confrère, j'ajouterai que même moins contraignant que l'exclusif, le mandat simple permet de vendre en direct, mais l'acquéreur potentiel ne doit pas avoir découvert le bien à travers l'agence.

[/quote]

Bonjour,

Je ne vois pas bien ici ce qui est ajouté par rapport à mon post...